



VALOR' AISNE EN QUELQUES MOTS

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Valor'Aisne est le Syndicat départemental de traitement des déchets ménagers et assimilés. Créé en 2003 à l'initiative du Conseil Général de l'Aisne, Valor'Aisne met en oeuvre le Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés (PDEDMA). **Il traite aujourd'hui les déchets ménagers de 94 % de la population axonaise, soit plus de 518 000 personnes.**

Valor'Aisne dispose aujourd'hui de **7 sites de traitement des déchets ménagers**, 4 sont exploités par Valor'Aisne, les 3 autres par des prestataires privés. Ces équipements ont été mis à disposition par les collectivités locales, suite au transfert de leur compétence de traitement des déchets, fin 2002.

Le Syndicat regroupe aux côtés du Conseil Général, 22 collectivités :

- 19 communautés de communes
- 2 communautés d'agglomération
- 1 syndicat mixte

Chiffres 2010

LES 3 MISSIONS DE VALOR' AISNE :

1- LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

Valor'Aisne a pour mission de protéger l'environnement en agissant pour limiter la production de déchets ménagers et développer le tri des matières recyclables. L'objectif est également la préservation des ressources en réutilisant des matériaux pour éviter la consommation de matières premières.

2- LA MAÎTRISE ET LA MUTUALISATION DES COÛTS DE TRAITEMENT

Cette mission passe par l'application d'un coût unique de traitement des déchets ménagers pour chaque Axonais, quelle que soit la distance des lieux de traitement.

3- L'INSTALLATION ET LA RÉALISATION DES ÉQUIPEMENTS

Afin de maîtriser les coûts de traitement des déchets, Valor'Aisne optimise les coûts de construction de ses équipements.

VALOR' AISNE EN IMAGES

Transfert



Tri des recyclables



Compostage



Enfouissement des déchets résiduels

